Directives pour l'appel de proposition de résumés de 2024

Dates limites pour soumettre une proposition

Appel de proposition pour une séance ou un atelier : le 9 février 2024, 23 h 59 (HE)
Appel de proposition pour une présentation libre ou une affiche : le 5 avril 2024, 23 h 59 (HE)
Appel de proposition pour la Tribune aux idées audacieuses : le 26 avril 2024, 23 h 59 (HE)

Veuillez lire attentivement toutes les directives avant de remplir le formulaire de proposition.

Types de résumés

1. Séances

Séances donnant droit à un crédit par heure : Les séances présentées au FMF sont généralement d'une durée d'une heure ; ce qui correspond à la durée de choix des séances selon les sondages que nous menons auprès des participants. Pour les séances en présentiel, il est recommandé que la présentation occupe 75 % du temps et que les 25 % restants soient réservés pour une période de questions. **Les séances acceptées sont toutes certifiées dans le cadre du FMF.**

2. Ateliers

Ateliers donnant droit à deux ou trois crédits Mainpro+ par heure : Il s'agit d'ateliers offerts en petits groupes qui font l'objet d'une demande de certification séparée déposée auprès du bureau national du CMFC. Les fournisseurs doivent prévoir 10 à 12 participants par animateur ou animatrice. Veuillez prendre connaissance de toutes les normes de certification Mainpro+ avant de soumettre un atelier donnant droit à deux ou trois crédits par heure. Si elles ont lieu virtuellement, ces séances doivent employer un format « réunion », qui permet à tous les participants d'être vus et de parler librement. La fonction de répartition aléatoire en groupes serait utilisée pour toute activité en petits groupes réalisée lors d'un atelier. **Les ateliers tenus en présentiel seront répartis dans l'horaire tout au long de la semaine du congrès en personne. Ceux tenus de façon virtuelle auront lieu dans les journées qui précèdent le congrès.**

3. Présentations libres

Présentations libres : Les présentations libres (qui portent sur l'enseignement, la recherche et l'amélioration de la pratique) comprennent une présentation orale de 10 minutes et 5 minutes

additionnelles pour les questions. Sont inclus les projets de recherche ou d'amélioration de la pratique en soins primaires, ainsi que les projets qui comportent des évaluations rigoureuses d'innovations visant à améliorer la pratique de la médecine de famille ou les soins de santé primaires.

Les résumés de recherche originale doivent respecter les critères suivants :

- La recherche doit être terminée au moment de soumettre le résumé.
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Le résumé doit inclure au moins un objectif d'apprentissage.
- Le résumé doit être divisé en section, comme suit : Objectif, Type d'étude, Lieu, Participants/population cible, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, Résultats/constats et Conclusion.
- Dans la section appropriée, il faut énumérer **tous** les auteurs (y compris votre nom, le cas échéant) et ajouter un astérisque (*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer le ou les noms des présentateurs/auteurs dans le résumé.

Exemple :

Objectif : Énoncer l'objectif premier de l'étude (p. ex., « Déterminer l'effet de… » OU « Explorer l'expérience de… »). **Type d'étude :** Décrire la conception de base de l'étude (p. ex., essai contrôlé randomisé, étude de cohorte, recherche par sondage, examen systématique, évaluation de programme, étude empirique, étude qualitative descriptive.) **Lieu :** Préciser où l'étude s'est déroulée. **Participants :** Expliquer les importants critères d'admissibilité et les principales caractéristiques démographiques des participants. Indiquer la taille de l'échantillon. **Intervention** (le cas échéant) : Décrire les principaux éléments de l'intervention, l'instrument clé ou la base de données qui a servi à réaliser l'étude. **Principaux paramètres d'évaluation :** Énoncer les principales mesures des résultats utilisées pour l'étude (le cas échéant). **Résultats** (ou, pour les méthodes qualitatives, « **Constats** ») : Décrire les principaux résultats de l'étude ou de l'évaluation. **Conclusion :** Énoncer les conclusions qui sont directement étayées par les résultats de l'étude ainsi que leurs conséquences éventuelles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le https://www.cfp.ca/content/Author-Instructions (en anglais seulement).

4. Affiches

Affiches : Les présentations d'affiches mettent en valeur les travaux d'érudition, de recherche/d'amélioration de la pratique ou des informations cliniques généralement issues de projets/travaux individuels ou d'équipe. Vous pouvez soumettre une affiche par appel seulement. La même affiche ne peut pas être présentée deux fois. Les affiches des étudiants ou des résidents sont les bienvenues.

Les résumés de recherche originale doivent respecter les critères suivants :

- La recherche doit être terminée au moment de soumettre le résumé.
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Les descriptions des résumés doivent inclure les rubriques suivantes (voir exemple ci-dessus) : Contexte, Objectif, Type d'étude, Lieu, Participants/population cible, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, Résultats/constats et Conclusion.
- Il faut énumérer **tous** les auteurs (y compris votre nom, le cas échéant) et ajoutez un astérisque (*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer les noms de présentateurs ou d'auteurs dans le résumé.

Les travaux de recherche originale ou d'amélioration de la pratique en cours (présentations d'affiches seulement) doivent respecter les critères suivants :

- Les affiches présentant des travaux en cours doivent avoir dans le titre l'énoncé « travail en cours ».
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Les descriptions des résumés doivent inclure les rubriques suivantes (voir exemple ci-dessus) : Contexte, Objectif, Type d'étude, Lieu, Participants/population cible, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, Résultats/constats et Conclusion.
- La section des types d'étude devrait contenir un énoncé qui indique que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche local ou qu'il a reçu une exemption, sans quoi la proposition ne sera pas incluse dans le processus d'évaluation.
- Il faut énumérer **tous** les auteurs (y compris votre nom, le cas échéant) et ajoutez un astérisque (*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer les noms de présentateurs ou d'auteurs dans le résumé.

5. Propositions pour la Tribune aux idées audacieuses

Avez-vous une idée qui pourrait changer la pratique clinique, le développement professoral, l'éducation postdoctorale ou prédoctorale, les soins et la santé des patients ou les politiques en matière de santé ? Cette séance offre une tribune où les innovateurs peuvent présenter leurs nouvelles idées, leurs réflexions avant-gardistes et leurs progrès naissants qui ont le potentiel de provoquer des changements. Avec la participation de l'auditoire, mettons quelques idées à l'essai !

Critères de présentation :

La personne ayant soumis une idée sélectionnée pour être présentée doit être présente durant la séance, lors du FMF. Chaque présentateur ou présentatrice aura trois minutes pour présenter son innovation. Les membres de l'auditoire pourront ensuite questionner les

présentateurs, critiquer les innovations et voter pour l'innovation la plus puissante. Les idées présentées seront toutes publiées dans *Le Médecin de famille canadien*.

L'idée ou l'innovation doit être :

- Créative (nouvelle, et donc pas encore mise en œuvre, ni testée, ni publiée)
- Éthique
- Apte à la diffusion (en fonction d'arguments ou de données solides qui étayent sa faisabilité et son potentiel de changer les choses)

Les propositions d'idées doivent répondre aux critères suivants :

- 1er paragraphe (max. 150 mots) : Décrire votre idée/innovation
- 2e paragraphe (max. 150 mots) : Décrire les effets hypothétiques de votre idée/innovation et la façon de les mesurer

Conseils et directives pour les résumés

Notes importantes :

- Les résumés ne seront pas révisés pour corriger les fautes de grammaire et autres coquilles ; ils seront publiés tels qu'ils sont soumis. Assurez-vous de bien réviser votre résumé avant de le soumettre.
- Les résumés ne doivent pas inclure de tableaux, de graphiques, de citations/références, de remerciements ou de listes à puces.
- Utilisez les noms génériques de médicament plutôt que des noms de marque là où il est possible de le faire puisque l'utilisation de noms de marques est fortement déconseillée.

Auteurs et présentateurs :

- N'indiquez pas votre nom ni aucune référence au nom de votre entreprise (le cas échéant) ou au nom des présentateurs/auteurs dans le résumé.
- Lorsque vous citez les titres de compétences dans la liste d'auteurs, n'indiquez pas les diplômes en cours (ou les baccalauréats des non-médecins).
- Le cas échéant, le diplôme en médecine (MD) devrait être le premier titre mentionné, et la liste des diplômes et des désignations devrait se limiter à quatre par auteur.

Titre : Le nombre de mots pour le titre du résumé ne doit pas dépasser huit. Bref et concis, le titre doit communiquer l'essentiel de votre présentation. Il sera le principal identifiant de votre séance et définira le thème principal de votre séance pour les participants. Le titre doit être entré en utilisant une police appropriée ; **ne pas l'entrer tout en majuscules.**

Objectifs d'apprentissage : Le nombre de mots pour chaque objectif d'apprentissage ne doit pas dépasser 15 (maximum trois objectifs d'apprentissage). Un objectif d'apprentissage clair établit ce que l'apprenant sera en mesure de réaliser à la suite de sa participation à une activité de DPC, évalué en fonction de la modification des comportements. Un objectif clair

définit le comportement des médecins ou le résultat pédagogique attendu.
Ces comportements et/ou résultats ont été déterminés au moyen du processus d'évaluation des besoins.

Étape 1 : N'oubliez pas que les objectifs d'apprentissage devraient débuter comme suit : « À la fin de cette activité, les participants seront en mesure de… »

Étape 2 : Décrivez l'information, les compétences, les comportements ou les points de vue que les participants auront acquis en participant à l'activité. Employez des verbes qui décrivent une action observable et mesurable pendant la durée de l'activité.

Étape 3 : Précisez comment l'apprenant doit démontrer qu'il a atteint ou qu'il maîtrise les objectifs.

Exemples d'objectifs d'apprentissage :

1. Décrire les attributs physiques d'un enfant d'âge scolaire avec un diabète non diagnostiqué
2. Nommer trois des statines actuellement approuvées

Verbes appropriés : accomplir, ajuster, analyser, appliquer, comparer, conclure, décrire, définir, démontrer, détecter, déterminer, différencier, distinguer, énumérer, évaluer, examiner, expliquer, explorer, identifier, intégrer, interpréter, investiguer, mesurer, mettre en œuvre, organiser, participer, planifier, prédire, préparer, produire, reconnaître, rédiger, utiliser, vérifier

Verbes à éviter : apprendre, apprécier, comprendre, connaître, étudier, savoir, saisir, se familiariser avec

Description : Le nombre de mots pour les descriptions ne doit pas dépasser 300.
Les descriptions doivent être claires et concises, et indiquer les méthodes utilisées. Le Comité sur le FMF exige l'emploi d'un langage non discriminatoire dans les présentations et, en particulier, l'utilisation de termes neutres sur le plan du genre et des communications impartiales. Votre auditoire s'attendra à des « perles de pratique » plutôt qu'à des concepts philosophiques abstraits.

Critères d'évaluation : Séances et ateliers sur des sujets cliniques

Veuillez noter que le Comité du FMF examine un maximum de cinq résumés par présentatrice ou présentateur principal.

Catégorie principale :

Vous devez sélectionner une **Catégorie principale** lorsque vous soumettez votre résumé.
Les séances et les ateliers sont évalués et catégorisés pour la comparaison à l'aide de la catégorie principale seulement. Vous pouvez sélectionner des catégories additionnelles pour les mots clés sur l'application mobile du FMF.

Remarques pour les catégories : La majorité des catégories sont explicatives sauf quelques exceptions (voir ci-dessous) qui peuvent nécessiter plus de contexte.

Pratique de médecine familiale générale : Veuillez sélectionner cette catégorie seulement si votre résumé **ne correspond vraiment à aucun** des 50 autres domaines ou catégories disponibles. Vous ne serez pas en mesure de sélectionner des sous-catégories si vous sélectionnez cette catégorie principale.

Sciences humaines de la santé : Cette catégorie désigne les approches interdisciplinaires (y compris le récit, l'histoire, l'art, la musique et la narration) qui explorent des thèmes comme la résilience, la prévention de l'épuisement professionnel et les soins aux patients liés à la maladie et au bien-être.

Séances avancées sur des sujets cliniques : Adaptées afin de répondre aux besoins des praticiens qui ont un intérêt dans un domaine clinique particulier ou une communauté de pratique particulière, y compris les domaines qui correspondent à un Certificat de compétence additionnelle (CCA), les séances avancées sur des sujets cliniques facilitent l'apprentissage et renforcent les compétences additionnelles.

Profil professionnel en médecine de famille : Veuillez passer en revue le profil pour déterminer l'aspect de la médecine de famille auquel cette séance correspond le mieux (https://www.cfpc.ca/CFPC/media/Ressources/%C3%89ducation/FM-Professional-Profile-FR.pdf).

Les résumés seront examinés par des pairs en fonction des critères suivants :

- Le sujet répond-il aux besoins de nos membres et de leurs collectivités ?
- Le contenu est-il approprié et susceptible d'intéresser un public national (c.-à-d. pas particulièrement axé sur une province) ?
- Le résumé respecte-t-il les critères de certification Mainpro+ ?
- Les renseignements sur les conflits d'intérêts sont-ils divulgués adéquatement et les conflits ont-ils été mitigés ?
- Le résumé aborde-t-il une question importante ?
- Les objectifs sont-ils réalisables, mesurables, bien définis, spécifiques et adaptés aux besoins ?
- Les objectifs sont-ils atteignables à l'aide des méthodes décrites ?
- Les objectifs d'apprentissage sont-ils axés sur l'apprenant et mesurent-ils toute une gamme de finalités d'apprentissage ?
- L'objectif d'apprentissage précise-t-il des critères appropriés de performance ?
- Les objectifs d'apprentissage sont-ils rédigés en fonction de résultats comportementaux observables ?
- La description est-elle claire et bien rédigée ?
- Le cas échéant, y a-t-il mention explicite de l'approbation ou de l'exemption du comité d'éthique de la recherche ?

Critères d'évaluation : Séances sur l'enseignement

Nous vous invitons à soumettre des résumés sur l'enseignement, la supervision et le leadership pédagogique dans tous les domaines de l'éducation en médecine de famille tout au long du continuum d'apprentissage — études prédoctorales, postdoctorales jusqu'au DPC. Au vu de l'évolution vers des modèles de pratique en équipe, les éducateurs des professionnels de la santé de différentes disciplines et professions sont les bienvenus pour présenter des séances. En plus d'utiliser les critères d'évaluation pour des séances cliniques, le volet sur l'enseignement sera élaboré afin d'assurer un équilibre de séances dans les divers domaines du Référentiel des activités pédagogiques fondamentales (APF) et niveaux d'expertise. Les candidats doivent indiquer ce qui suit au cours du processus de soumission :

Le domaine des APF visé :

- Enseignant ou enseignante en contexte clinique (qui travaille avec les apprenants dans un milieu clinique où des soins sont offerts aux patients)
- Enseignant ou enseignante hors du contexte clinique (qui offre de la formation sans prestation de soins directs aux patients, comme des exposés, des ateliers en petit groupe, des cours activités en ligne, etc.)
- Leader pédagogique (qui joue un rôle prépondérant dans la conception du programme/cursus de formation, la gestion académique ou le développement professoral)

Le niveau d'expertise visé pour les participants :

- Novice (enseignant ou enseignante ayant une expérience limitée de la supervision d'apprenants en milieu clinique ou de l'enseignement/des conférences/des séminaires)
- En développement (enseignant ou enseignante qui développe actuellement son expérience en matière de supervision d'apprenants en milieu clinique ou d'enseignement/de conférences/de séminaires, et qui en est à ses débuts dans la conception et l'évaluation programmatiques)
- Expert (enseignant ou enseignante ayant une grande expérience de la supervision d'apprenants en milieu clinique ou de l'enseignement/des conférences/des séminaires et de la conception et l'évaluation programmatiques)

Objectif de favoriser le perfectionnement des enseignants en médecine de famille

Conformément à son objectif de favoriser le perfectionnement et l'avancement professionnel des enseignants en médecine de famille, la Section des enseignants restreint le nombre de propositions acceptées dans le volet « enseignement » à deux par présentatrice ou présentateur principal.

Nous encourageons les enseignants chevronnés à appuyer le perfectionnement et l'avancement professionnel de collègues plus novices en leur offrant du mentorat ou du

soutien pour la soumission de leurs propositions dans un rôle secondaire de présentation ou de rédaction. Nous encourageons également l'animation conjointe pour rendre compte de la diversité, y compris lorsqu'il est question d'inclure le point de vue des patients, des apprenants et d'autres professionnels de la santé.

La préférence va aux séances ou ateliers d'une durée d'une heure. Les ateliers plus longs seront pris en considération s'ils démontrent une interactivité importante dans un format en direct.

Critères d'évaluation : Séances sur la recherche, présentations libres et affiches

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants (chacune selon une échelle de cinq points) :

- Pertinence pour la médecine de famille, les soins de santé primaires et la recherche axée sur le patient
- Clarté de la question de recherche et pertinence des méthodes
- Fiabilité des résultats/constatations
- Éventuel impact des constatations ou conclusions
- Intérêt général pour les médecins de famille et les chercheurs en médecine de famille
- Mention explicite de l'approbation ou l'exemption d'un comité d'éthique de la recherche

Éléments qui augmentent la probabilité que les résultats soient fiables :

- Études de cohorte/par observation : Clarté des critères d'inclusion ; taille d'échantillon suffisante ; utilisation de mesures validées et fiables ; taux de réponse de 80 % et + ; taux de suivi de 80 % et + (pour les études longitudinales) ; adéquation de l'analyse statistique ; conclusions justifiées par les résultats/constatations
- Essais cliniques : Clarté des critères d'inclusion ; répartition aléatoire ; randomisation cachée ; type d'issue envisagé ; taille d'échantillon suffisante ; utilisation de mesures validées et fiables ; taux de suivi acceptable ; adéquation de l'analyse statistique ; conclusions justifiées par les résultats/constatations
- Études qualitatives : Méthodologie décrite (théorie à base empirique, phénoménologie, etc.) ; méthode d'échantillonnage justifiée (au jugé, théorique, en boule de neige, etc.) ; données recueillies ; description du type d'analyse (itérative, thématique, par comparaison constante, etc.) ; conclusions justifiées par les constatations

Certification Mainpro+ (Séances, ateliers et présentations libres)

Les sujets admissibles comprennent :

Médecine clinique ; soins collaboratifs ou offerts en équipe ; développement professoral ; renouvellement/amélioration/changement du système de santé ; pratiques novatrices en santé ; gestion/administration de la pratique ; recherche en soins primaires axée sur le patient ; résilience et prévention de l'épuisement professionnel ; déterminants sociaux de la santé ; traitements non médicamenteux ; et sujets directement liés aux rôles CanMEDS-MF.

Sujets inadmissibles :

Sujets qui ne relèvent pas du champ de la pratique généralement acceptée en médecine de famille ; autres pratiques alternatives en matière de santé ; sujets liés à la gestion des affaires qui portent sur les avantages sociaux des médecins (p. ex., la planification financière personnelle) ; cours de préparation à l'Examen de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) et aux examens pour un CCA ; et les programmes centrés sur le mieux-être personnel (p. ex., le yoga), l'épanouissement ou le développement personnel des médecins

Information concernant les présentateurs :

Séances et ateliers : La présentatrice ou le présentateur principal seulement recevra l'inscription gratuite pour la journée de la présentation. Tous les coprésentateurs devront payer les droits d'inscription.

Affiches, Tribune aux idées audacieuses et présentations libres : Les présentateurs doivent s'inscrire et payer les frais d'inscription quotidiens.

Correspondance : L'information sera envoyée uniquement à la personne qui a initialement soumis la proposition. Nous demandons donc à cette personne de transmettre toute l'information aux coauteurs/coprésentateurs.

Conflit d'intérêts : Il est important de divulguer tout conflit d'intérêts dès la soumission de la proposition. Si vous ou vos coprésentateurs avez une quelconque affiliation, veuillez indiquer dans votre demande les mesures qui seront prises pour la mitiger. Il incombe à la présentatrice ou au présentateur principal de chaque séance de veiller à ce que tous les coprésentateurs remplissent et soumettent un formulaire de divulgation des conflits d'intérêts du CMFC.

Engagement : Si votre résumé est choisi pour faire partie du programme du FMF, il est extrêmement important que vous honoriez l'engagement de faire votre présentation. Le fait de soumettre une copie de vos documents à remettre ou de vos diapositives à l'avance est également très apprécié et aide à promouvoir et appuyer l'excellence du DPC en médecine de famille. Toutes les présentations enregistrées seront conservées par le Collège des médecins de famille du Canada et utilisées exclusivement aux fins de DPC et de promotion, au besoin.

Documents de référence obligatoires :

- Modèles de diapositives obligatoires, formulaires et conseils pratiques pour la divulgation de conflits d'intérêts (https://fmf.cfpc.ca/fr/ressources-pour-les-conferenciers/)
- Ressources du CMFC pour les fournisseurs de DPC (https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/cpd-program-certification/cpd-program-certification)
- Aperçu du cadre des critères de qualité Mainpro+ (https://fmf.cfpc.ca/wp-content/uploads/2018/02/Aper%C3%A7u-des-crit%C3%A8res-1.pdf)
- Norme nationale pour le soutien des activités de DPC agréées (https://portal.cfpc.ca/resourcesdocs/uploadedFiles/CPD/National_Standard_for_Support_of_Accredited_CPD_Activities_FINAL_ver_23-1_FR_FINAL.pdf)
- Politique de l'AMC — Les interactions avec l'industrie pharmaceutique : lignes directrices pour les médecins (https://www.cma.ca/fr/lignes-directrices-interactions-lindustrie)

Nous vous remercions de vos efforts et de votre engagement à fournir une éducation de qualité supérieure en médecine de famille.